

SÉANCE DU 09 AVRIL 2019

Le conseil municipal ordinaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le neuf avril deux mille dix-neuf sous la présidence de Marc PLASMANS, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 13
Présents : 9
Votants : 11

PRESENTS : Mesdames Karine HEURTEUR, Sophie TORDEUR, Catherine HOUET
Messieurs Marc PLASMANS, Daniel DUCHAUFFOUR, Jean-Jacques CARRARA,
Jean-Claude CARBONNIER, Dominique PINCEMAILLE, Thomas POLLET

ABSENTS EXCUSES: Madame Viviane TONDELLIER pouvoir à Madame Karine HEURTEUR
Madame Sophie DURAND pouvoir à Monsieur Marc PLASMANS

ABSENTS : Monsieur Jean SIROT, Monsieur Thomas PINCEMAILLE

Convocation du 01 Avril 2019
Monsieur Marc PLASMANS est élu secrétaire de séance.

Il sera ajouté au dernier compte rendu la délibération prise pour le renouvellement du contrat enfant jeunesse à compter du 01 Janvier 2019.

1. COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Monsieur PLASMANS présente les comptes administratifs de la M14 et de la M49 de 2018.
Les excédents cumulés sont :

M14- Commune

Section de Fonctionnement	
Résultat à la clôture de l'exercice 2017	+172 581.91 €
Dépenses de l'exercice 2018	- 556 965.28 €
Recettes de l'exercice 2018	+ 698 933.46 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 314 550.09

Section d'Investissement	
Résultat à la clôture de l'exercice 2017	+ 69 746.41 €
Dépenses de l'exercice 2018	- 135 969.83 €
Recettes de l'exercice 2018	+ 295 920.77 €
Résultat de clôture de la section d'Investissement	+ 229 697.35 €

Résultat cumulé de clôture des 2 sections + 544 247.44 €

Le conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Daniel DUCHAUFFOUR, après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le compte administratif communal 2018.

Section d'Exploitation	
Résultat à la clôture de l'exercice 2017	+ 9 707.98 €
Dépenses de l'exercice 2018	- 81 413.80 €
Recettes de l'exercice 2018	+ 82 142.36 €
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 10 436.54€

Section d'Investissement	
Résultat à la clôture de l'exercice 2017	+ 1 479 725.26 €
Dépenses de l'exercice 2018	- 3 768 147.42 €
Recettes de l'exercice 2018	+ 3 030 778.22 €
Résultat de clôture de la section d'Investissement	+ 742 356.06 €

Résultat cumulé de clôture des 2 sections + 752 792.60 €

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel DUCHAUFFOUR après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le compte administratif 2018 des services publics d'Assainissement et de Distribution d'eau potable.

2. COMPTES DE GESTION 2018

Les écritures des comptes de gestion et celles des comptes administratifs (Commune et Service Eau et Assainissement) étant concordantes, les comptes de gestion dressés par le percepteur sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

ADMR Jaux Pontpoint	200 €
Football Club RURAVILLE	2 500 €
Coopérative scolaire	2 000 €
Coopérative scolaire (Classe de mer)	1 250 €
D.D.E.N (Délégué Départemental de l'Education Nationale)	20 €
Le Carquois	1 500 €
Au fil de l'Aunette	750 €
TOTAL	8 220 €

C.C.A.S	4 800 €
---------	---------

Le club de tennis de Rully étant subventionné par le CCSSO en 2019, la commune ne peut lui attribuer de subvention cette année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'attribuer les sommes ci-dessus aux diverses associations.

4 . FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant les résultats 2018 et considérant :

- Que les résultats financiers ne nécessitent pas une augmentation des taux,
- Qu'une taxe de raccordement pour l'assainissement collectif sera demandée aux particuliers,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition, ce qui donnera le produit fiscal suivant :

TAXE D'HABITATION		
Base	Taux	Produit
775 000 €	21.12 %	163 680 €

TAXE FONCIERE (bâti)		
Base	Taux	Produit
469 900 €	20.48 %	96 236 €

TAXE FONCIERE (non bâti)		
Base	Taux	Produit
126 800 €	32.86 %	41 666 €

Produit fiscal attendu	301 582 €
-------------------------------	------------------

Prélèvement au profit du GIR (Garantie Individuelle des Ressources)	52 092 €
--	-----------------

Produit fiscal attendu - Prélèvement au profit du GIR = TOTAL
301 582 € - 52 092 € = 249 490 €

5. VOTE DES BUDGETS

I. M14 Commune

Monsieur le Maire expose qu'il n'y a pas de différences importantes par rapport au budget 2018 à l'exception :

- Des facturations entre l'ILEP et la commune qui ne se font plus suite à la nouvelle DSP. L'ILEP reversera début 2020 sa soule à la commune. Ceci diminue donc les charges, ainsi que les recettes pour l'exercice 2019.
- De quelques dépenses exceptionnelles pour 2019 : taxes de raccordement, taxe d'aménagement pour le cabinet médical, honoraires et parutions dans les journaux pour les enquêtes publiques, équipements à changer pour la cantine...

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	189 400 €	70	Produits de services	21 400 €
012	Charges de personnel	236 100 €	73	Impôts et taxes	401 000 €
65	Autres charges, gestion courantes	73 300 €	74	Dotations et participations	133 600 €
66	Charges financières	1 200 €	75	Autres produits de gestion courante	41 000 €
67	Charges exceptionnelles	2 000 €	76	Produits financiers	3 000 €
014	Atténuations de produits	53 000 €			
Total charges de fonctionnement		555 000 €	Total produits fonctionnement		600 000 €
022	Dépenses imprévues	30 000 €			
023	Virement à la section d'investissement	329 550 €			

TOTAL 914 550 €

EXCEDENT REPORTE DE L'ANNEE 2018		
002	Excédent exercice précédent	314 550 €
TOTAL		914 550 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts	12 000 €	001	Excédent investissement	229 697 €
20	Frais d'étude	12 401 €	102	FCTVA	5 001 €
21	Acquisitions	631 587 €	13	Subventions	121 740 €
041	Opérations d'ordre SI- SF	90 212 €	041	Opérations d'ordre SI	90 212 €
020	Dépenses imprévues	30 000 €	Virement de la section de fonctionnement		
Montant total opérations		776 200 €	Besoin de financement		446 650 €
TOTAL		776 200 €	Virement de la section de fonctionnement		329 550 €
			TOTAL		776 200 €

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés vote le budget Primitif Principal 2019 (dépenses et recettes).

II. M49 – Eau et Assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	8 000 €	70	Produits de services	18 000 €
62	Autres services extérieurs	1 000 €	75	Autres produits de gestion courante	82 800 €
66	Charges financières	16 000 €	42	Op. Ordre SI-SF	6 200 €
042	OP. Ordre SI-SF dont amortissement	52 000 €			
Total charge de fonctionnement		77 000 €	Total produits fonctionnement		107 000 €
023	Virement à la section d'investissement	40 437 €			

EXCEDENT REPORTE DE L'ANNEE 2018		
002	Excédent exercice précédent	10 437 €
TOTAL		117 437 €

TOTAL	117 437 €
--------------	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts	682 000 €	001	Excédent investissement	742 356 €
21	Acquisitions	190 100 €	13	Subventions	399 200 €
23	Travaux	520 000 €	27	TVA Attestations	194 307 €
040	Amortissement subventions	6 200 €	041	Opérations d'ordre SI	215 000 €
041	Opérations d'ordre SI- SF	215 000 €	040	Op. Ordre SF-SI dont amortissement	52 000 €
020	Dépenses imprévues	30 000 €	Virement de la section de fonctionnement		
Montant total opérations		1 643 300 €	Besoin de financement		1 602 863 €
TOTAL		1 643 300 €	Virement de la section de fonctionnement		40 437.00 €
			TOTAL		1 643 300 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le budget primitif de l'eau et de l'assainissement, dépenses et recettes.

6. Aide à la préscolarisation

Le conseil départemental offre la possibilité aux communes, sous certaines conditions, d'obtenir une aide à la préscolarisation.

Notre commune, par le RPC mis en place, remplit les conditions demandées pour bénéficier de cette aide.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés, sollicite auprès du conseil départemental l'octroi de cette subvention.

7. Indemnité de gardiennage

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et ce, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'allouer une indemnité de 479.86 € au Père Jean GEGOT, résidant dans la Commune, pour le gardiennage de l'Eglise et ce, pour l'année 2019.

8. Demande de subvention FO3DR

Monsieur Olivier Dassault, député de l'Oise, et Monsieur Olivier Paccaud, sénateur de l'Oise, offrent à certaines communes rurales la possibilité de demander une subvention pour des projets structurants.

Le conseil municipal sollicite auprès du Fond Oliver Dassault pour la Défense et le Développement de la Ruralité une subvention de 3000 € afin de participer au financement de l'acquisition d'un véhicule électrique.

9. Association Groupe National de Recherche 1939-1945

Monsieur le Maire a rencontré le président de l'association. L'association, Loi 1901, et à but non lucratif, se donne pour but de préserver la mémoire de la période 39-45 par l'intermédiaire de recherches historiques, d'organisation et de commémorations officielles, de reconstitutions historiques, d'expositions historiques, de recueil de témoignages. Elle recherche les personnes ayant perdu un parent durant cette période.

L'association souhaite organiser le 31 Août 2019 une commémoration pour la famille du Colonel Kent Fay, mort pour la France, et demande à la commune si elle souhaite organiser un cocktail à l'issue de la commémoration.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et ce à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'organiser à sa charge le cocktail qui suivra.

10. Questions diverses

Elections Européennes : Elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00. Il est demandé à chaque élu de choisir son créneau horaire pour tenir le bureau de vote.

Fermeture du Lion d'Argent : Le conseil municipal va suivre le dossier avec beaucoup d'attention.

Lotissement de la Mare : Madame Tordeur et Monsieur Plasmans ont signé à l'étude Patria le vendredi 5 avril la reprise du lotissement pour l'euro symbolique

Rézo Pouce : Dans le cadre du plan climat, le PNR s'est engagé pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place « Rézo Pouce ». Ce mode de déplacement se situe entre le covoiturage et l'autostop classique. Il permet à des utilisateurs d'effectuer des trajets quotidiens en stop, de manière simple et gratuite grâce à un réseau d'arrêts dédiés et grâce à une application. La convention est signée, Monsieur Carbonnier, correspondant avec le Parc, rencontrera Madame Nupur Dubey pour la mise en place du service.

Jour d'ouverture de la Poste : Après débat, le conseil municipal, décide de ne pas modifier les jours d'ouverture afin de conserver une ouverture à minima tous les 2 jours.

Séance levée à 22h 10
Prochain conseil Mardi 21 Mai 2019 à 20h 00